

Réf: Dossier 445753

Avis de constitution

SOCIETE « SIOMKA »

Siège Abidjan Cocody Lycée Technique, Lot 5, Ilot 1

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/05/2025 reçus par Me Véronique Williams, et enregistrés au CEPICI le 01/07/ 2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIOMKA »

Objet : - vente et distribution de produit de beauté et cosmétique notamment les produits de la marque KISS USA dont il sera le distributeur exclusif sur le marché local ;

- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous objets similaires.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Lycée Technique, Lot 5, Ilot 1

Dirigeant(s) M GOLAN MAMANE SAMUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13619 du 16/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI